

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 28 juin 2023

**TARIFICATION
TRANSPORTS URBAINS
ZONE 210**

Convocation du : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2023_0083

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Alain LETESSIER, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Gabriel DOUBLET, Maryline BOUCHÉ par Pascal SAUGE, Chadia LIMAM par Sophie VILLARI, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ par Robert BURGNIARD, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés :

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT, Maurice LAPERROUSAZ

Considérant qu'il a lieu d'actualiser les différents tarifs à appliquer par Annemasse-Agglomération à compter du 10 décembre 2023 dans les conditions définies dans les documents annexés à la présente délibération,

Il est rappelé que la dernière évolution des tarifs du titre unitaire, du carnet et des abonnements a eu lieu en décembre 2019 dans le cadre de la mise en place de la communauté tarifaire Léman Pass. Depuis 2020, l'effet de l'inflation a un fort impact qui dépassera 1 M€ / an an (environ 14 % entre 2020 et fin 2023).

Par ailleurs, le réseau de transports est appelé à se développer fin 2023 (augmentation de l'offre bus de 10 %) et fin 2025 (+35 % d'offre / 2022).

La tarification sociale et solidaire a un réel succès commercial et la fréquentation sur le réseau TAC est en forte augmentation. Cette nette augmentation a pour conséquence d'augmenter significativement la compensation versée par Annemasse Agglomération aux exploitants en passant de 300 k€ à 430 k€ entre 2020 et prévision 2023. La maîtrise de l'enveloppe budgétaire consacrée à cette politique est un enjeu et tout en confirmant la ferme volonté politique de maintenir une tarification sociale et solidaire (les moyens consacrés en 2023 n'auront jamais été aussi importants), l'ajustement des tranches de tarif fait partie de

l'évolution proposée.

La nouvelle grille tarifaire proposée tire les conséquences de l'augmentation des coûts des transports publics dans ce contexte d'inflation.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Pour :43

Contre :2

Abstention : 3

DECIDE :

D'APPROUVER les nouveaux tarifs des transports urbains zone 210 à appliquer à compter du 10 décembre 2023, conformément aux documents annexés.

Signé par : Alain FARINE
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - DGS



Signé par : Nadège ANCHISI
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

TARIFS A PARTIR DU 10/12/2023

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2023 (hors mention contraire)	Tarif 2023	Commentaire(s)
Billet TAC ANNEMASSE PASS			
Billet plein tarif (tout client dès 6 ans) *			
Unité	1,70 €	1,60 €	
Majoration vente à bord sur la ligne Tango			
Unité	0,30 €	0,40 €	
Billet animal (hors chien guide)			
Unité	1,70 €	1,60 €	
TAC'Accompagné par ayant droit, après dépôt d'un dossier Handi'Tac si dossier validé par la commission d'admission	Gratuit	Gratuit	
Unité			
Billet TAC ANNEMASSE PASS			
Carnet de 10 billets - Plein tarif	14,00 €	12,80 €	
Unité			
ABONNEMENT TAC ANNEMASSE PASS - MENSUEL			
Adulte (+ de 26 ans)			
QF de 0 à 420 €	13,00 €	8,00 €	
QF de 421 à 650 €	20,00 €	12,00 €	
QF de 651 à 800 €	30,00 €	18,00 €	
QF supérieur à 800 €	45,00 €	40,00 €	
Junior (6 à 25 ans)			
QF de 0 à 420 €	13,00 €	8,00 €	
QF de 421 à 650 €	20,00 €	12,00 €	
QF de 651 à 800 €	30,00 €	18,00 €	
QF supérieur à 800 €	35,00 €	33,60 €	
ABONNEMENT TAC ANNEMASSE PASS - ANNUEL			
Adulte (+ de 26 ans)			
QF de 0 à 420 €	130,00 €	80,00 €	
QF de 421 à 650 €	200,00 €	120,00 €	
QF de 651 à 800 €	300,00 €	180,00 €	
QF supérieur à 800 €	450,00 €	400,00 €	

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2023 (hors mention contraire)	Tarif 2023	Commentaire(s)
Junior (6 à 25 ans)			
QF de 0 à 420 €	130,00 €	80,00 €	
QF de 421 à 650 €	200,00 €	120,00 €	
QF de 651 à 800 €	300,00 €	180,00 €	
QF supérieur à 800 €	350,00 €	240,00 €	
Sénior (+ de 65 ans)			
QF de 0 à 420 €	supprimé	80,00 €	
QF de 421 à 650 €	supprimé	120,00 €	
QF de 651 à 800 €	supprimé	180,00 €	
QF supérieur à 800 €	supprimé	240,00 €	
TITRES SCOLAIRES DIABOLO			
Abonnement Diabolo TAC mensuel (-18 ans et scolarisés)			
QF de 0 à 420 €	13,00 €	8,00 €	
QF de 421 à 650 €	20,00 €	12,00 €	
QF de 651 à 800 €	30,00 €	18,00 €	
QF supérieur à 800 €	35,00 €	22,40 €	
Abonnement Diabolo TAC annuel (-18 ans et scolarisés)			
QF de 0 à 420 €	130,00 €	80,00 €	
QF de 421 à 650 €	200,00 €	120,00 €	
QF supérieur à 650 €	300,00 €	180,00 €	
Abonnement Diabolo CAR annuel (-18 ans et scolarisés)			
QF de 0 à 420 €	130,00 €	80,00 €	
QF de 421 à 650 €	170,00 €	120,00 €	
QF supérieur à 650 €	200,00 €	135,00 €	Circuit spécial (1 aller-retour le matin et la soir) vers les collèges et lycées d'Annemasse, Ville la Grand et Cranves Sales valable durant l'année scolaire
TITRE DE GROUPE			
Groupe Plein Tarif			
Unité	2,10 €	2,10 €	Tarif A/R par personne pour groupe préalablement constitués, à partir de 10 personnes. Réservation obligatoire à TAC Boutique 48h avant le déplacement
Groupe Tarif réduit (6 à 15 ans)			
Unité	1,80 €	1,80 €	Tarif A/R par personne pour groupe préalablement constitués, à partir de 10 personnes. Réservation obligatoire à TAC Boutique 48h avant le déplacement
DIVERS			
Titre non valable	50,00 €	50,00 €	
Absence de titre	70,00 €	70,00 €	
Falsification de titre	120,00 €	120,00 €	

SLO

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2023 (hors mention contraire)	Tarif 2023	Commentaire(s)
Incivilité	150,00 €	150,00 €	
Frais de dossier en cas d'absence de règlement de la contravention à partir du 8 ^{ème} jour	40,00 €	40,00 €	
Régularisation des PV pour voyageur avec abonnement valide sous 7 jours	5,00 €	5,00 €	
Régularisation des PV pour voyageur avec abonnement valide à partir du 8 ^{ème} jour	10,00 €	10,00 €	
Frais de premier établissement de carte	5,00 €	5,00 €	
Duplicata en cas de vol ou perte toutes cartes (sur justificatifs)	8,00 €	8,00 €	
Résiliation abonnement sans justificatif	30% de la valeur restante	30% de la valeur restante	

LEMAN PASS - GAMME TARIFAIRE TRANSFONTALIERE			
210 + 10			
Billet Léman Pass zone 210+10			
Billet plein tarif (dès 16 ans)	4,40 €	4,30 €	
Billet tarif réduit (6 à 15 ans)	3,50 €	3,40 €	
Billet de raccordement pour les abonnés Z10 (dès 6 ans)	1,70 €	1,60 €	
Billet "saut de puce" transfrontalier tram	2,00 €	2,00 €	valable pour 2 arrêts de part et d'autre de la frontière
Billet animal	1,80 €	1,80 €	
Carte Journalière Léman Pass			
Billet plein tarif (dès 16 ans)	12,00 €	12,00 €	
Billet tarif réduit (6 à 15 ans)	8,40 €	8,40 €	
Carte Multi-jours (5 jours consécutifs)			
Billet plein tarif (dès 6 ans)	51,00 €	51,00 €	
Abonnement régional Annemasse mensuel			
Adulte (+ de 26 ans)	102,00 €	102,00 €	
Junior (6 à 25 ans)	73,50 €	73,50 €	
Abonnement régional Annemasse annuel			
Adulte (+ de 26 ans)	842,50 €	842,50 €	
Junior (6 à 25 ans)	594,00 €	594,00 €	

VELOSTATION			
Vélo à assistance électrique			
Abonnement par mois VAE et VAE pliants			
Plein tarif	65,00 €	65,00 €	
Tarif réduit**	45,00 €	45,00 €	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant ***	25,00 €	25,00 €	
Abonnement par mois VAE Cargo			
Plein tarif	80,00 €	80,00 €	
Tarif réduit**	65,00 €	65,00 €	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant ***	45,00 €	45,00 €	

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2023 (hors mention contraire)	Tarif 2023	Commentaire(s)
Classique et pliant (non VAE) par mois			
Plein tarif	25,00 €	25,00 €	
Tarif réduit**	20,00 €	20,00 €	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant ***	10,00 €	10,00 €	
Trotinette électrique (par mois)			
Plein tarif	35,00 €	35,00 €	
Tarif réduit**	30,00 €	30,00 €	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant ***	20,00 €	20,00 €	
Accessoires par mois			
Casque	Gratuit	Gratuit	
Antivol (pour les vélos uniquement)	Gratuit	Gratuit	
Panier avant (location mensuelle)	2,00 €	2,00 €	
Porte bagage enfant (location mensuelle)	2,00 €	2,00 €	
Remorque (location journalière)	6,00 €	6,00 €	
Remorque (location mensuelle)	30,00 €	30,00 €	
Gilet de sécurité	Gratuit	Gratuit	
Bombe anti-crevaillon	Gratuit	Gratuit	
Pénalité			
Pénalité de retard	10,00 €	10,00 €	
Vélo rendu sale	40,00 €	40,00 €	
CONSIGNES VELOS			
Abonnement mensuel			
Plein tarif	10,00 €	10,00 €	
Tarif réduit**	8,00 €	8,00 €	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant ***	5,00 €	5,00 €	
Abonnement annuel			
Plein tarif	60,00 €	60,00 €	
Tarif réduit**	50,00 €	50,00 €	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant ***	30,00 €	30,00 €	
Accessoires pour les abonnés consignes vélos			
Location annuelle de casier			
Adulte (+ de 26 ans)	10,00 €	10,00 €	
Jeune (- de 26 ans)	5,00 €	5,00 €	
Location annuelle de casier avec prise électronique "E-Casier"			
Adulte (+ de 26 ans)	60,00 €	60,00 €	
Jeune (- de 26 ans)	30,00 €	30,00 €	

**tarif réduit : abonnés Annemasse Pass/Léman Pass
(inscrits dans la base de données du réseau TAC), abonnés
citiz, abonnés TER et interurbains dans le périmètre du
Léman Express

***étudiant sous condition d'un justificatif de scolarité